Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-08042026-DE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2026 - 20h00
COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du premier avril deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil municipal située 7 place de la Mairie à la Mairie de Hédé-Bazouges, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :

- ✓ Mme Isabelle CLÉMENT-VITORIA
- ✓ M. Gwenole MELL
- ✓ Mme Gwenaëlle CHARMONT-FRANÇOISE
- ✓ M. Tony PORTEBOEUF
- ✓ M. Hervé BOURGOUIN
- ✓ Mme Myriam GEORGEAIS
- ✓ M. Christian VEYRE
- ✓ Mme Marie LANZARO DHONT
- ✓ M. Ewen LE COADOU
- ✓ Mme Camille MARTIN
- ✓ M. Matthieu BLONDET
- ✓ Mme Françoise CHERRÉ
- ✓ M. Ludovic BRACQUART
- ✓ Mme Stéphanie THÉBAULT
- ✓ M. Stéphane ROCHARD
- ✓ Mme Sonia DIFFER
- ✓ M. François LAVELAINE DE MAUBEUGE
- ✓ Mme Delphine RIAUX

Absente excusée (procuration) :

- ✓ Mme Anne HAYÉ donne pouvoir à M. Hervé BOURGOUIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Gwenole MELL

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h05 sous la présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260409-08042026-DE

OBJET N° 08-04-2026 : Assemblée - Election des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Vu le Code électoral français, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11,
Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Considérant que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la commission de contrôle est composée :

- De 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges,
- De 2 conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste,

Considérant que les membres doivent être désignés dans l'ordre du tableau parmi les conseillers prêts à participer aux travaux de la commission,

Il est proposé la composition suivante :

Commission de contrôle des listes électorales		
Groupe	**Qualité**	**Elu**
Majorité - conseiller municipal	membre	Stéphanie Thébault
Majorité - conseiller municipal	membre	Françoise Cherré
Majorité - conseiller municipal	membre	Camille Martin
Opposition – conseiller municipal	membre	Delphine Riaux
Opposition – conseiller municipal	membre	Stéphane Rochard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **APPROUVE** cette liste de noms

Adopté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

La Maire
Isabelle CLEMENT-VITORIA

Le secrétaire de séance
Gwenole MELL